Département des
Alpes-de-Haute-Provence

République Française
Commune de Thorame-Basse

Nombre de membres en exercice: 10	**Séance du mercredi 18 avril 2018**
Présents : 9	L'an deux mille dix-huit et le dix-huit avril l'assemblée régulièrement convoqué le 14 avril 2018, s'est réuni sous la présidence de Bruno BICHON
Votants: 9	**Sont présents:** Bruno BICHON, Sylvain MIGUEL, Michel MANE, Marc TOURNISSA, Xavier PRADIER, Jean-Luc PAGLIA, Marie-Anne SIMIAN, Serge NOAN, Alice BONNET
	Représentés:
	Excuses:
	Absents: Didier VIAL
	Secrétaire de séance: Sylvain MIGUEL

Objet: Buget primitif_COMMUNE_2018 - DE_2018_008

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2018 de la Commune de Thorame Basse,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Thorame Basse pour l'année 2018 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 122 290.00 Euros
En dépenses à la somme de : 1 122 290.00 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	113 550.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	91 577.00

014	Atténuations de produits	23 007.00
65	Autres charges de gestion courante	47 611.00
67	Charges exceptionnelles	1 000.00
022	Dépenses imprévues	19 400.00
023	Virement à la section d'investissement	86 612.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 737.00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**386 494.00**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	10 903.00
73	Impôts et taxes	63 732.00
74	Dotations et participations	138 675.00
75	Autres produits de gestion courante	33 600.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	139 584.00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**386 494.00**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	42 470.00
204	Subventions d'équipement versées	16 000.00
21	Immobilisations corporelles	111 493.00
23	Immobilisations en cours	534 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 000.00
020	Dépenses imprévues	23 833.00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**735 796.00**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	317 139.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 010.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	263 296.35
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 170.00
021	Virement de la section de fonctionnement	86 612.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 737.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	49 831.65
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**735 796.00**

ADOPTE A LA MAJORITE

Résultat du vote : Adoptée Votants : 9 Pour : 9

Objet: VOTE DES 3 TAXES 2018 - DE_2018_009

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté des Communes Alpes Provence Verdon Sources de Lumière étant passée à une fiscalité professionnelle unique, il n'est plus nécessaire de voter le taux de la Contribution foncière des entreprises(CFE).
Une attribution compensatoire sera versée à la commune en remplacement de celle-ci.

Le Conseil Municipal,

Considérant l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2018
DECICE de ne pas augmenter les taux
DECIDE d'arrêter le taux des trois contributions locales directes comme ci-après :

	2017	2018
- Taxe d'habitation	5.50 %	5.65 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	1.80 %	2.12 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12.50 %	13.48 %

Résultat du vote : Adoptée Votants : 9 Pour : 9

Objet: REDEVANCES DE L'EAU ET ASSINISSEMENT - DE_2018_010

Le Conseil Municipal,

DECIDE de modifier les tarifs de l'eau et de l'assainissement
FIXE comme suit les tarifs des redevances communales, pour l'exercice 2018, avec application des taux de TVA en vigueur :

	2017 H.T.	2018 H.T.
Eau	80.00 €	82.00 € (1)
Pollution	22.29 €	22.29 € (1)
Assainissement	72.00 €	74.00 € (2)
Modernisation	12.31 €	12.31 € (2)

(1) TVA 5.5 % (2) TVA 10%

Résultat du vote : Adoptée Votants : 9 Pour : 9

Objet: Budget primitif_EAU et ASSAINISSEMENT 2018 - DE_2018_011

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2018 de la Commune de Thorame Basse,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Thorame Basse pour l'année 2018 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 1 146 246.00 Euros
En dépenses à la somme de : 1 146 246.00 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	77 518.00
65	Autres charges de gestion courante	2 500.00
66	Charges financières	1 513.00
67	Charges exceptionnelles	1 000.00
023	Virement à la section d'investissement	325 393.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 369.00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**418 293.00**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	75 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 488.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	339 805.00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**418 293.00**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	50 650.00
21	Immobilisations corporelles	654 802.00
23	Immobilisations en cours	15 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 013.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 488.00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**727 953.00**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	332 060.00
021	Virement de la section de fonctionnement	325 393.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 369.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	60 131.00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**727 953.00**

ADOPTE A LA MAJORITE

Résultat du vote : Adoptée Votants : 9 Pour : 9

Fait et délibéré à THORAME BASSE, les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Bruno BICHON